



Bosdarros

Le 8 février 2019

Le Maire,

à

Monsieur Didier GUILLAUME

Ministre de l'agriculture et de l'alimentation

78 rue de Varenne

75349 PARIS SP 07

Objet : classement en zone montagne

Nos réf : 2019-08-FW

P-J : - courrier adressé à Monsieur le Préfet en date du 4 juillet 2018

Lettre en AR

Monsieur le Ministre,

Par la présente, je souhaite attirer votre attention sur la situation délicate et préoccupante dans laquelle se trouve ma commune et plus particulièrement ses agriculteurs depuis son déclassement de zones défavorisées Piémont.

Conscient des enjeux d'une telle réforme et des incidences que cela pouvait avoir sur l'activité agricole de mon territoire, j'ai alerté notre député Monsieur David Habib dès 2016 pour qu'il puisse faire remonter nos inquiétudes et sensibiliser votre ministère.

En parallèle et au vu de la carte provisoire du nouveau classement des zones défavorisées Piémont qui faisait disparaître Bosdarros de ce classement, je m'étais permis d'alerter Monsieur le Préfet des Pyrénées Atlantiques sur la nécessité d'étudier la possibilité d'un classement en zone de montagne (voir courrier joint).

Après avoir pris connaissance de l'intervention de notre député Monsieur David Habib lors de la séance de l'assemblée nationale du 29 janvier 2019 et de votre réponse, je vous avoue être perplexe et craindre que ma commune ne soit finalement laissée pour compte.

Dans votre réponse vous confirmez le classement en totalité des 6 autres communes en zone de montagne dès 2019, alors que vous ouvrez une simple éventualité d'un classement partiel pour Bosdarros en 2020.

Aussi, Monsieur le Ministre, je vous demanderais de bien vouloir réétudier votre position sur Bosdarros et de les intégrer au même titre que les autres communes en zone montagne en 2019 en prenant en compte la continuité de territoire comme critère principal.

Un classement partiel demanderait un travail fastidieux, pourrait être subjectif malgré les différents critères et serait surtout perçu comme une injustice quand on sait que ces femmes et ces hommes sont confrontés aux mêmes difficultés sur la totalité de notre territoire.

En espérant une suite favorable à ce dossier, je reste bien sûr à votre disposition pour tout renseignement complémentaire qui vous serait nécessaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes salutations distinguées.

Jean-Pierre LANNES.

-Copie adressée à Monsieur le Préfet des Pyrénées Atlantiques

-Copie adressée à Monsieur David Habib -Député de la 3^{ème} circonscription des Pyrénées Atlantiques